



**COMMUNIQUÉ**  
Paris, le 22/02/2022

**CARBURANTS : DE NOUVEAUX RECORDS DE CHERTÉ ET TOUJOURS PAS D'AIDES SIGNIFICATIVES DU GOUVERNEMENT... LES AUTOMOBILISTES APPELÉS À SE MOBILISER FACE AU « COÛT DE POMPE » ([WWW.COUTDEPOMPE.COM](http://WWW.COUTDEPOMPE.COM)).**

En ce mardi 22 février 2022, les prix des carburants battent de nouveaux records de cherté à la pompe. Le gazole atteint désormais en moyenne 1,72 € par litre – du jamais vu ! – tandis que le prix du litre d'essence SP 95 se porte quant à lui à 1,80 € en moyenne. Cette hausse est due à une augmentation continue du prix du baril de pétrole sur les marchés internationaux, aggravée par la très lourde fiscalité qui pèse en France sur les carburants routiers.

**Cette flambée des prix à la pompe impacte chaque jour un peu plus le budget des automobilistes et met à mal le pouvoir d'achat des Français. Face à la gravité de la situation, l'association « 40 millions d'automobilistes » enjoint à nouveau le Président de la République et le Gouvernement de prendre des mesures fortes et durables pour soulager les usagers de la route et rétablir leur droit à la mobilité.**

**Des mesurette qui traduisent le manque de considération du Gouvernement pour les difficultés rencontrées par les automobilistes**

Jusqu' alors, le Gouvernement de Jean CASTEX ne semble pas avoir pris la mesure de ce qui se joue quotidiennement dans les stations-services pour des millions d'automobilistes. Le Premier ministre lui-même avait annoncé en octobre 2021 le versement d'une « indemnité inflation » d'un montant de 100 € pour les Français dont les revenus ne dépassaient pas 2 000 € nets par mois. Soit aujourd'hui à peine de quoi faire rouler leur véhicule pendant une dizaine de jours pour bon nombre d'entre eux.

En janvier, c'est le ministre de l'Économie Bruno LEMAIRE qui déclarait une revalorisation de 10 % de l' « indemnité kilométrique » pour les travailleurs réalisant leurs déplacements professionnels en voiture. Un coup de pouce non-négligeable pour les foyers concernés, mais qui sont malheureusement trop peu nombreux (environ 2,5 millions) pour que cela impacte réellement le budget des Français.

**Une réforme fiscale des carburants pour aider les Français**

Face à ces mesurette et au manque de considération des décideurs politiques, la colère des usagers de la route enflé légitimement : « Les études les plus récentes démontrent que la voiture individuelle est indispensable pour plus de 30 millions de Français, qui l'utilisent quasi-quotidiennement pour se rendre sur leur lieu de travail, déposer leurs enfants à l'école, faire leurs courses hebdomadaires, aller à leurs rendez-vous médicaux... Et ils ne peuvent pas s'en passer ni réduire sensiblement son usage, parce qu'ils ne disposent pas d'autre moyen de transport pratique et efficace. Les carburants sont donc, véritablement et au sens le plus strict du terme, des produits de première nécessité pour de très nombreux Français », déclare Daniel QUÉRO, dirigeant de « 40 millions d'automobilistes ».

Cet état de fait a amené l'association à proposer une vaste réforme de la fiscalité sur les carburants (voir [notre dossier de presse du 25 janvier 2022](#)), seule mesure selon elle en capacité d'aider immédiatement, véritablement et durablement les automobilistes, tout en préservant la plus large part des recettes de l'État issues de la consommation carburants : « Concrètement, nous proposons d'une part de réduire le taux de la TVA à 5,5 % pour diminuer le coût pour le consommateur et, d'autre part, d'augmenter légèrement le montant de la TICPE (Taxe intérieure de Consommation sur les Produits énergétiques), qui s'élève actuellement à 0,594 €/L de gazole et 0,6829 €/L de SP 95, pour compenser une partie des pertes de recettes pour l'État et les collectivités. Cette réforme fiscale permettrait une économie d'environ 13 centimes par litre de carburant pour le consommateur, tout en préservant la plus grande partie des recettes fiscales pour les finances publiques », détaille Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

### Les automobilistes appelés à se mobiliser

Pour soutenir cette proposition, l'association « 40 millions d'automobilistes » a mis en place une action participative – intitulée « Coût de pompe » ([www.coutdepompe.com](http://www.coutdepompe.com)) – par laquelle elle invite les usagers de la route à envoyer leur ticket de carburant à Emmanuel MACRON. Cet acte est gratuit, puisque l'envoi d'un courrier au Président de la République ne nécessite aucun affranchissement.

Cette démarche a pour but de montrer au pouvoir en place l'ampleur des difficultés rencontrées chaque jour par les Français pour utiliser leur véhicule et d'amener les dirigeants politiques à prendre des mesures plus justes pour tous.

En septembre 2018, la première édition de l'opération « Coût de pompe » lancée par « 40 millions d'automobilistes » avait été suivie à l'automne du mouvement des Gilets jaunes, qui reprenait largement les revendications de l'association en matière de baisse des taxes sur les carburants.



[www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com)



@40MA – 40 millions d'automobilistes  
@PChasseray – délégué général



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)



**À propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.  
[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)